



CHARTRE PRATICIEN « ÉVEILLEUR DE GRAINE »

Technique énergétique d'équilibrage favorisant
le monde du vivant, le végétal conscient & en conscience.
Pour une agriculture consciente.

Je m'engage à :

- Pratiquer la technique de l'éveilleur de graine telle qu'elle m'a été enseignée,
- Effectuer ce travail avec amour, respect et bienveillance,
- Guider l'humain sur le chemin de la conscience universelle pour un respect du végétal et du monde du vivant.
- Effectuer un soin de la terre et des plantes uniquement avec l'accord du ou des propriétaire(s) de la parcelle.
- Orienter ces derniers vers une autre thérapie, si cela s'avère nécessaire,
- Respecter la demande émise par le ou les propriétaire(s).
- Garantir la confidentialité,
- Pratiquer un tarif juste pour le demandeur et le praticien,
- Être centré(e), aligné(e), sur le chemin de la Lumière et pratiquer en Justesse et en Conscience,
- Harmoniser mon lieu de consultation.

Si j'emploie d'autres techniques de soin :

- Tester régulièrement tous mes outils,
- Utiliser uniquement des techniques de réharmonisation équilibrées et dans les plans supérieurs.

Pour une pratique en conscience,
Nom & Signature